Que mangerons-nous à Mouans-Sartoux en 2045?

2019
- ZONES NATURELLES
- ZONES AGRICOLES NON CULTIVÉES
- ZONES AGRICOLES CULTIVÉES
- ZONES URBANISÉES

2045
- PROJECTION DES TERRES AGRICOLES CULTIVÉES ALIMENTANT LA POPULATION
- PROJECTION DES ZONES URBANISÉES

SITUATION ACTUELLE & PROJECTION

La carte ci-dessus est une visualisation actuelle et une projection de l'utilisation des terres de la commune de Mouans-Sartoux. Elle est divisée en 4 catégories: les zones urbanisées, les zones naturelles, les zones agricoles cultivées et les zone agricoles non cultivées.

La population actuelle de la ville est de 9 668 habitants et sera d'environ 11 000 habitants en 2045*. Située dans une région très attractive et avec une pression foncière importante, la municipalité a décidé d'adopter une stratégie de densification de zones urbaines et de préservation des surfaces agricoles. Dans son plan local d'urbanisme en 2012, elle a triplé les surfaces agricoles, passant de 40ha à 112ha. Cette surface en terres agricoles avait été estimé à partir des besoins en légumes de la population et les données de production de la régie agricole.

Néanmoins, la production agricole sur la commune est très limitée. Seulement 30ha sur les 112 ha de terres agricoles sont cultivés, soit 27 % de la superficie totale. 60 % des terres cultivées (18ha) sont destinées à la production alimentaire. Afin de favoriser la mise en culture des terres agricoles, la municipalité propose une aide aux agriculteurs pour s'installer et faire face aux difficultés (aide financière pour la gestion durable de l'eau, mise en relation avec les propriétaires, projet de hameau agricole…). La prochaine révision du PLU amène la commune à se questionner sur sa vision de la souveraineté alimentaire et pourrait notamment prévoir une augmentation des surfaces agricoles.

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Pour nourrir sa population sur le long terme tout en favorisant une alimentation saine et durable, Mouans-Sartoux mène une politique de préservation des terres agricoles et d'installation d 'agriculteurs biologiques.

Pour prendre en compte les enjeux de résilience alimentaire, la commune cherche à assurer une partie de son autonomie alimentaire. Sachant que les terres agricoles sont limitées, la commune souhaite répondre aux besoins de sa population en légumes et une partie des légumineuses, de fruits et d'œufs. 54 ha à 183 ha seraient nécessaires pour assurer la production de légumes biologiques (voir page 3). La part des terres agricoles pourrait aussi augmenter mais il faudrait réduire les zones naturelles. un projet d'élevage de moutons et / ou de chèvres dans ces zones naturelles permettrait permettre de fournir une partie des protéines animales.

La commune doit favoriser la mise en culture des zones agricoles. Elle souhaite poursuivre les actions engagées : sensibilisation des propriétaire, aide à l'installation, logement agricole... L'agriculture urbaine comme les Incroyables Comestibles et l'auto-production citoyenne et solidaire pourrait contribuer à répondre aux besoins alimentaires. La résilience alimentaire doit également être réfléchie à l'échelle infra-communale. En ce qui concerne les productions de viande, céréales, huiles etc., une partie de l'approvisionnement pourra provenir de la production de l'arrière pays. La commune travaille d'ailleurs à une mutualisation de la logistique et du transport de ces productions.

* selon le SCOT Ouest des Alpes Maritimes

CDTE
Cantines Durables — Territoires Engagés

Souveraineté alimentaire :
Quelle alimentation à Mouans-Sartoux ?

L'agriculture à Mouans-Sartoux en quelques chiffres

Ressources agricoles actuelles

1 350 ha de superficie dont

112 ha de terres agricoles dont

30 ha de terres agricoles cultivées dont

7 % *des terres en agriculture biologique*

171 ha de zones naturelles et **26 ha** agricoles sont en maîtrise communale

Productions agricoles :

18 ha de maraîchage, fruits rouges, fromage de chèvre (60%)

3,7 ha fleurs (12%)

8,6 ha élevage chevaux (28%)

Comment mettre en œuvre la souveraineté alimentaire ?

Objectifs à atteindre :

- 100% des terres agricoles cultivées
- une agriculture biologique et diversifiée
- une autonomie alimentaire en légumes
- une alimentation 100 % bio suivant les repères du PNNS 4

Réflexions à venir :

- Préserver les terres agricoles (ZAP...)
- Augmenter les terres agricoles (PLU)
- Réduire la rétention foncière en sensibilisant les propriétaires
- Faciliter le logement des agriculteurs
- Accompagner les modes de cultures adaptées et durables (bio, agroforesterie...)

Besoins alimentaires de la population mouansoise selon le PNNS 4

	g/jour/personne	kg/an/personne	Pour 10 000 habitants (en tonne/an)
Légumes	300	110	1 100
Fruits	200	73	730
Légumineuses	25	9	90
Produits céréaliers complets	70	26	260
Produits laitiers et fromages	140	51	510
Viande rouge	65	24	240
Charcuterie	18	7	70

Souveraineté alimentaire :
Quels besoins en terres agricoles à Mouans-Sartoux au travers de 3 méthodes ?

Méthode 1 : Pour nourrir la population mouansoise selon les données du territoire

Production annuelle de la régie agricole : 24,23 tonnes sur 4 ha soit un ratio de production de 6 tonne/hectare ou 0,605 kg/m²

Surfaces nécessaires pour répondre aux besoins alimentaires de la population :

Légumes : besoins annuels pour 10 000 habitants selon le PNNS4 / ratio de production
= 1 100 (tonnes) / 6 (tonnes/ha) = 183 ha

183 ha nécessaires pour répondre aux besoins en légumes.

En attente des ratios locaux de production pour les fruits, céréales, légumineuses, élevage...

Méthode 2 : Pour nourrir la population mouansoise selon PARCEL

Régime actuel, avec 100 % de bio

11 100 ha nécessaires dont

- **54 ha de légumes**
- 51 ha fruits
- 730 ha de céréales et autres cultures
- 10 200 ha pour l'élevage

Régime – 50 % de produits carnés 100 % bio

4 660 ha nécessaires dont

- **230 ha de légumes**
- 160 ha de fruits
- 1 140 ha de céréales autres cultures
- 3 130 ha pour l'élevage

Méthode 3 : Pour nourrir la population mouansoise selon Ferme d'avenir

	kg/an/personne	Ratio de production (kg/m²)	Hectares nécessaires pour 10 000 habitants
Légumes	**110**	**1,67**	**66**
Fruits	73	0,5	146
Légumineuses	9	0,25	26
Produits céréaliers complets	26	0,13	200
Produits laitiers et fromages	51	0,405	126
Viande rouge	24	0,01	2400
Charcuterie	7	0,05	140